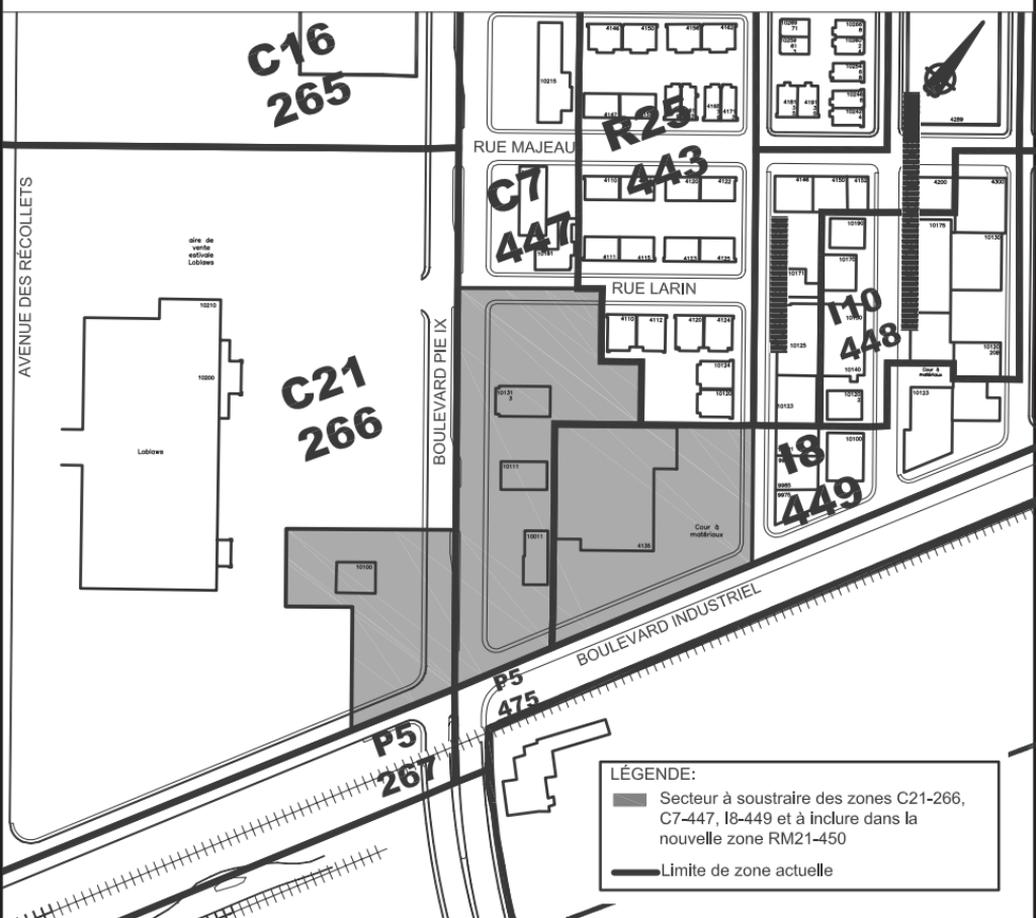


À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le projet de Règlement 1562-100 créer la zone RM21 450 ainsi que les normes s'y rattachant à même les zones C07 447, C21 266 et I8 449 et modifier les normes se rattachant à la zone C21 266 (boulevard Pie-IX, entre la rue Larin et le boulevard Industriel).

1. Lors de la séance du conseil d'arrondissement tenue le 19 mars 2008, le conseil d'arrondissement a adopté le projet de Règlement 1562-100.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **MERCREDI 16 AVRIL 2008 À 18 H, À LA SALLE DU CONSEIL, 11155, AVENUE HÉBERT, MONTRÉAL NORD**. L'objet de cette assemblée est de tenir l'assemblée publique de consultation requise aux termes de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.
3. L'objet de ce règlement est de créer la zone RM21-450 ainsi que les normes s'y rattachant à même une partie des zones C07-447, C21-266 et I8-449 et modifier les normes se rattachant à la zone C21-266, (boulevard Pie-IX, entre la rue Larin et le boulevard Industriel)
4. Ce projet de règlement vise les zones C07-447, C21-266 et I8-449, ainsi que les zones contiguës. Le secteur est situé boulevard Pie-IX, entre la rue Larin et le boulevard Industriel.



5. Au cours de cette assemblée, le conseil expliquera le projet de règlement, notamment, il précisera l'endroit où les usages proposés par les modifications se situent ainsi que la signification de ce changement d'usages. Le conseil entendra également les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
6. Le projet contient six dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
7. Le projet de règlement 1562-100 peut être consulté au bureau de la secrétaire d'arrondissement ou au comptoir de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, 4243, rue de Charleroi, pendant les heures d'affaires, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, et le vendredi de 8 h à 13 h.

FAIT À MONTRÉAL,

Arrondissement de Montréal-Nord, ce 2 avril 2008.

Céline Grenier
 Secrétaire d'arrondissement substitut